



COMMUNE DE SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE

Département de la Mayenne - Arrondissement de Laval

Mairie – 36, rue Maurice Courcelle – 53240 SAINT JEAN SUR MAYENNE

Tél. 02-43-01-11-15

E-mail : mairie@stjeansurmayenne.com

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira en Mairie le :

Jeudi 28 mars 2024

à 20H30

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Approbation du Compte de Gestion 2023
- Approbation du Compte Administratif 2023
- Affectation des résultats du Compte Administratif 2023
- Subventions de fonctionnement aux associations
- Subvention de fonctionnement pour l'OGEC
- Subvention de fonctionnement au CCAS
- Vote des taux des impôts directs locaux 2024
- Approbation du Budget primitif 2024
- Demande de subvention au titre des amendes de police
- Remplacement partiel des membres de la commission d'Appel d'Offres
- Délibération tirant le bilan de la concertation relative à la détermination des zones d'accélération des énergies renouvelables identifiant ces zones
- Rétrocession du lotissement Domaine de la Perrière, parcelle complémentaire
- Servitude de passage terrain privé de la commune
- Délibération approuvant le classement / déclassement de la voie douce le long de la RD162 à Saint-Jean-sur-Mayenne
- Présentation des dossiers de modification n°3 et 4 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.
- Questions diverses.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Fait à Saint-Jean-Sur-Mayenne

Le 15/03/2024

Le Maire,



Olivier BARRÉ